



www.ffss.fr



Association Agréée de  
Sécurité Civile

## FORMATION CONTINUE

### PREMIERS SECOURS EN EQUIPE DE NIVEAU 2

#### FC PSE 2

Animée par 1 à 2 formateurs PS - En présentiel



#### Public

Les personnes titulaires de la formation Premiers Secours en Equipe de niveau 1 & 2



#### Prérequis

- Toute personne âgée au minimum de 16 ans
- Titulaire du PSE 1 & 2



#### Personne en situation d'handicap

Nous consulter



#### Objectifs

- Maintenir, acquérir et enrichir ses compétences d'équipier secouriste définies dans les recommandations de la DGSCGC
- Actualiser en fonction des évolutions des recommandations de la DGSCGC ainsi que des règles de la FFSS, les connaissances d'un équipier secouriste

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



## Compétences visées

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable :

- D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi
- D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnant
- De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés
- De prendre en charge une personne :
  - Présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie
  - Victime d'une atteinte circonstancielle
  - Présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel
- Assurer, au sein d'une équipe :
  - L'immobilisation totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette
  - Le relevage et le brancardage d'une victime en vue de son transport
- Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe
- D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime



## Méthodes pédagogiques

- Exposés / Débats / Quizz / QCM
- Travaux en sous-groupes (Révision des gestes et techniques)
- Activité d'application (Exercices de simulation / Cas concrets)



## Programme

Conformément à l'annexe II de la Circulaire du 15 décembre 2021 relative au programme de formation continue 2022 pour les unités d'enseignement des premiers secours dans la filière opérationnelle

### 1<sup>ère</sup> demie journée

Accueil des stagiaires

Présentation des stagiaires, de l'intervenant

Echanges sur des expériences vécues

Présentation de l'organisation et du programme

Révisions théoriques - Quizz

- L'attitude du secouriste
- La prise en charge de l'arrêt cardio respiratoire chez l'enfant
- La prise en charge de l'arrêt cardio respiratoire chez le nourrisson
- La prévention des malaises vagues (manœuvres physiques)

### 2<sup>ème</sup> demie journée

- La prise en charge du traumatisme du rachis

- La prise en charge d'une victime intoxiquée par des opiacés

Fiches optionnelles

- La prise en charge d'une victime d'avalanche

- La prise en charge d'une victime foudroyée

- Cas concrets de synthèse

Bilan de la formation

Programme PSE 1

Programme PSE 2



## Evaluation des candidats

- L'évaluation est sommative à visée certificative

### **Validation des candidats :**

- Avoir suivi 6h de formation continue en face à face pédagogique
- Satisfaire aux modalités certificatives définies par la FFSS
- Réaliser correctement, l'ensemble des techniques et procédures
- Démontrer, lors des mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



### Durée

1 journée soit 6h de face à face pédagogique



### Délai d'accès

De 15 jours à 1 mois



### Tarif

Individuel : 90€ / personne

Entreprise : 100€ / personne

OPCO : 170€/ personne

Groupe (individuel/ OPCO) : Nous consulter



### Périodicité

- 1 fois par an



### Lieu

En Intra ou en Inter



### Dates

Du 01/09/2022 au 30/06/2023



### Intervenant

**Responsable Formations** : MARTIN Bruno

**Mail** : bruno.secours@gmail.com

V3 - MAJ : 04/12/2022

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.